



Rapport de la **Dotation** de **Solidarité Urbaine**



DOTATION DE SOLIDARITE URBAINE ET DE COHESION SOCIALE

2018

RAPPORT

Sommaire

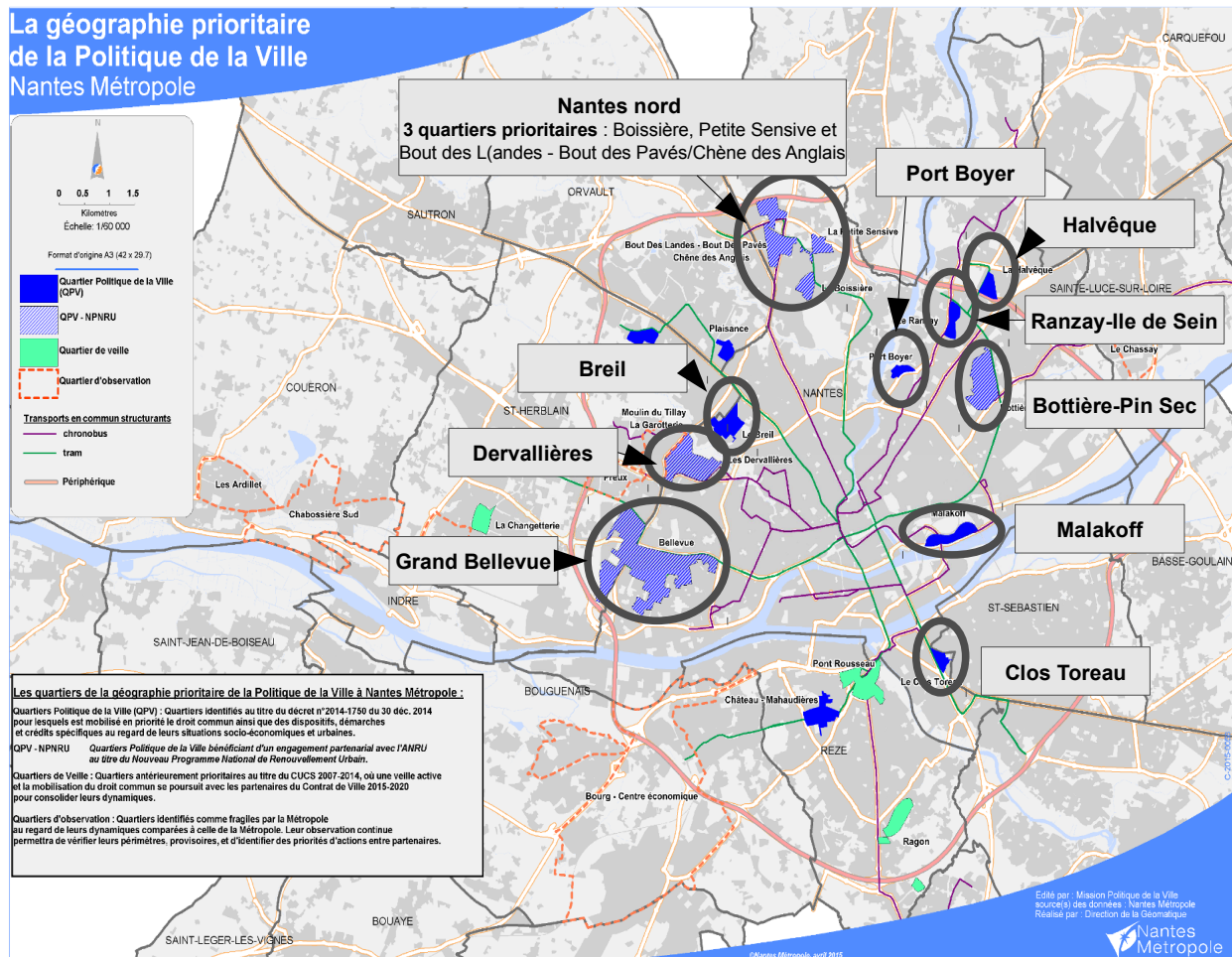
Introduction	3
Dépenses de la Ville par politiques publiques	7
1) Vie associative	8
2) Développement culturel	9
3) Politique sportive	12
4) Politique de la famille	13
5) Politique de la petite enfance	14
6) Enfance, adolescence et jeunesse	17
7) Politique éducative et enfance	20
8) L'animation socioculturelle dans les quartiers	22
9) Égalité et lutte contre les discriminations	23
10) Politique liée à l'environnement	25
11) Politique de Solidarité	26
12) Politique de santé publique	28
13) Relation aux usagers	30
14) Politique de tranquillité publique et de prévention	30
15) Ingénierie – animation	32
Conclusion	34
Annexe : diagnostic des quartiers prioritaires nantais	35

INTRODUCTION

Avec la refonte de la Politique de la Ville en 2014, les contours de la géographie prioritaire de la Métropole nantaise ont été redéfinis par l'État selon le critère unique de la pauvreté. C'est ainsi que 15 quartiers prioritaires, regroupant près de 53 000 habitants, ont été retenus pour la Métropole.

Et pour Nantes, ce sont 12 quartiers prioritaires répartis dans 10 territoires¹, représentant environ 47 000 habitants (en incluant Bellevue Saint-Herblain), soit près de 15 % de la population nantaise.

4 de ces territoires sont par ailleurs inscrits dans la Nouveau Programme National de Renouveau Urbain : Grand Bellevue qui s'étend sur les communes de Nantes et Saint-Herblain, Bottière-Pin Sec et Nantes Nord, quartiers d'intérêt national, et les Dervallières, à titre régional.



1 - Les quartiers prioritaires : Bellevue dans sa dimension intercommunale, en lien avec le Projet du Grand Bellevue ; Dervallières, Breil, Nantes Nord (3 quartiers prioritaires pour l'État), Bottière/Pin Sec, Halvêque, Port Boyer, Ranzay/Île de Sein, Malakoff et Clos Toreau.

Le Contrat de Ville comme cadre de la mobilisation partenariale

Le Contrat de Ville cadre 2015/2020 de la Métropole nantaise, signé le 2 janvier 2015 par les partenaires locaux de la Politique de la Ville², formalise **l'ambition partagée en faveur de ces 15 quartiers prioritaires de réduction des écarts et des inégalités.**

Il fixe les orientations stratégiques et les modalités d'animation du projet de cohésion urbaine et sociale de l'agglomération et constitue l'outil partenarial de la mobilisation des politiques publiques au bénéfice des habitants des quartiers prioritaires.

En 2015, le Contrat de Ville a fait l'objet de déclinaisons opérationnelles thématiques à l'échelle de l'agglomération, et territoriales dans les différents quartiers, associant services publics locaux et habitants.

En 2016, les conventions territoriales d'exécution de la GUSP ont été validées pour tous les quartiers prioritaires nantais. et les Conseils citoyens de Malakoff et de Nantes Nord ont été mis en place.

L'année 2017 a été marquée par l'élaboration du plan d'action territorial de lutte contre les discriminations qui fait l'objet d'un avenant au Contrat de Ville et par l'élaboration d'une charte de participation des Conseils citoyens et des associations au pilotage et l'animation du Contrat de Ville qui organise leur participation aux instances partenariales de travail aux différentes échelles de territoires depuis 2017. Après les conseils citoyens de Nantes Nord et Malakoff, puis de Bottière Pin Sec, deux nouveaux conseils sont aujourd'hui en place à Bellevue et aux Dervallières, prochainement au Breil.

A noter que la loi de finances pour 2019 a acté la prolongation des Contrats de ville jusqu'en 2022, initiant fin 2018 une démarche de travail partenariale pour actualiser les termes du Contrat de ville, en vue d'un avenant adopté fin juin 2019.

Des quartiers qui se distinguent fortement du reste de la Ville (Cf. Annexes)

Des territoires d'accueil mais en perte de vitesse

- La population stagne (alors que Nantes progresse de +2 % entre 2006 et 2011).
- Des territoires « réservoir de jeunesse » (1/3 des nantais de moins de 15 ans habitent un quartier prioritaire) mais qui vieillissent.
- Des territoires d'accueil des immigrés.
- Des attentes fortes en matière de tranquillité publique et de gestion du cadre de vie.
- Une moindre mobilité résidentielle.

Des territoires qui présentent un risque d'isolement croissant

- 2/3 des ménages constitués d'adultes vivant seuls avec ou sans enfants.
- Les personnes seules progressent, plus fort que la moyenne de Nantes.

2 - La Métropole et les 4 villes concernées par la géographie prioritaire définie par l'État, à savoir Nantes, Saint-Herblain, Rezé et Orvault ; la Préfecture de Loire-Atlantique, le Département, la Région, les 7 bailleurs concernés (Nantes Métropole Habitat, LNH, Atlantique habitations, la SAMO, Harmonie Habitat, Habitat 44 et Aiguillon), la Caisse des Dépôts et Consignations, la CAF de Loire-Atlantique et Pôle Emploi.

- Les familles monoparentales progressent (moins vite que sur Nantes) et représentent 42% des familles avec enfants (25 % pour Nantes) devenant peu à peu le modèle familial dominant des quartiers.

La présence conjointe d'une prédominance de jeunes et d'une population d'adultes vieillissants et/ou isolés interroge sur des stratégies d'animation et de régulation de vie collective.

Des territoires populaires avec peu de mixité sociale

- Parmi les actifs, 3/4 d'ouvriers/employés (43 % pour Nantes).
- Des niveaux de formations beaucoup plus faibles, une progression moins rapide et un décrochage avec le marché de l'emploi.
- Des mécanismes de déqualification
 - Moindre scolarisation et faible réussite scolaire
 - Faible mixité sociale dans les collèges renforcée par les évitements scolaires
 - Orientations plus courtes et professionnalisantes (à CSP équivalente des parents).

Et des conditions d'emploi plus difficiles

- 2 fois plus de chômage.
- 2 fois plus de chômage pour les diplômés et 1,5 fois plus de déclassement, et les immigrés diplômés sont encore plus déqualifiés.
- 2 fois plus de travailleurs pauvres (17 % à Nantes).
- 1,5 fois plus contrats précaires (22 % à Nantes).
- Des temps partiels plus importants en particulier pour les femmes.

La vulnérabilité des territoires en décrochage et de leurs habitants est multifactorielle. Elle exige la mobilisation de toutes les politiques publiques pour assurer la cohésion sociale et territoriale de l'agglomération nantaise avec :

- le ciblage renforcé des politiques de droit commun :
 - Le renforcement de la chaîne éducation/formation/insertion
 - La question de l'emploi et du développement économique
 - La lutte contre les discriminations et l'égalité femme / homme
 - La question du logement et du développement des parcours résidentiels
 - La lutte contre l'isolement et le soutien aux familles monoparentales
 - L'anticipation de la question du vieillissement
 - Le développement de stratégies visant à accroître le vivre ensemble
 - L'amélioration de la qualité de service des services urbains
- le développement sur tous les quartiers d'actions spécifiques

La Dotation de Solidarité Urbaine et de cohésion sociale

La Ville de Nantes, bénéficiaire de la DSU (Dotation de Solidarité Urbaine et de cohésion sociale), mobilise ses politiques publiques en direction des quartiers prioritaires et de leurs habitants, avec l'objectif de réduire les écarts de développement entre ces territoires et leur environnement.

Cette mobilisation des politiques publiques en faveur des habitants des quartiers prioritaires s'accompagne depuis plusieurs années d'une démarche forte de territorialisation des services municipaux visant à améliorer la qualité de l'action publique et à adapter en permanence les modes d'intervention des services publics locaux auprès des populations précarisées.

Cette approche transversale de l'intervention publique sur chaque territoire, se construit dans un dialogue important avec le tissu associatif et toutes les ressources des territoires : de l'insertion et de l'emploi, de l'éducation et de la formation, de l'habitat et du cadre de vie, de la culture...

Au-delà de la poursuite de la mise en œuvre des différentes actions du Contrat de ville, l'année 2018 a été marquée par des violences urbaines début juillet 2018 dans plusieurs quartiers nantais. Le rapport fait état d'un certains nombres de travaux ou mesures mis en œuvre par la collectivité pour prendre en charge les conséquences de ces violences.

Le rapport qui vous est soumis rend compte des principales actions menées renforçant la cohésion sociale dans le cadre des politiques publiques de la Ville. Il n'intègre toutefois pas les actions réalisées par les organismes extérieurs pour le compte de la Ville (Nantes Métropole Habitat, Nantes Métropole Aménagement, les SEM...).

Dépenses de la Ville par politiques publiques

Récapitulatif des dépenses 2018

Politiques publiques	Investissement	Fonctionnement	TOTAL
Vie associative	2 119 339 €	559 033 €	2 678 372 €
Développement culturel		1 722 450 €	1 722 450 €
Sports	2 506 141 €	1 515 182 €	4 021 323 €
Famille		317 131 €	317 131 €
Petite enfance	651 836 €	113 000 €	764 836 €
Enfance, adolescence et jeunesse	255 580 €	7 768 397 €	8 023 977 €
Éducation et enfance	3 568 000 €	764 676 €	4 332 676 €
Animation socioculturelle (Accoord)	10 000 €	3 600 000 €	3 610 000 €
Egalité et Lutte contre les discriminations		276 650 €	276 650 €
Environnement	553 298 €	75 511 €	628 809 €
Solidarité	293 300 €	303 146 €	596 446 €
Santé publique		130 000 €	130 000 €
Relation aux usagers	95 004 €		95 004 €
Tranquillité publique et prévention		966 506 €	966 506 €
Ingénierie - animation		2 088 062 €	2 088 062 €
TOTAL GÉNÉRAL	10 052 498 €	20 199 744 €	30 252 242 €

1) VIE ASSOCIATIVE

Dans les quartiers prioritaires, le soutien à la vie associative et à l'engagement citoyen sont au cœur des objectifs de cohésion sociale. Les associations y jouent en effet une fonction majeure dans le maintien lien social, contribuent à l'animation sociale, culturelle et citoyenne des quartiers. De l'association de proximité d'objet très restreint aux fédérations d'éducation populaire, la politique Vie associative accompagne les associations et leurs projets à travers des subventions annuelles, par le biais de conventions pluriannuelles ou encore sous la forme d'une aide aux projets. Ce soutien à la vie associative et à l'animation sociale et citoyenne des quartiers trouve également une traduction à travers un programme de réalisation et d'entretien important des équipements, lieux d'appui pour la vie des quartiers et les liens entre habitants.

1- Investissement

En 2018, plusieurs opérations de travaux ont été engagées sur les locaux associatifs :

- Réhabilitation des locaux de la Fabrique des Dervallières : 1 242 600 €.
- Aménagement du parc à de la META à Bellevue : 216 470 €.
- Études pour la future Maison de quartier Halvèque/Beaujoire : 192 040 €.
- Maison de quartier des Haubans à Malakoff : 164 884 € (*travaux de mise en sécurité après les incendies de juillet 2018*).
- Atelier Bricolage aux Dervallières : 105 475 € (*travaux de mise en sécurité après les incendies de juillet 2018*).
- Maison des Habitants et du Citoyen de Bellevue : 100 000 € (*travaux pour réouverture partielle après les incendies de juillet 2018*).
- Accompagnement pour l'installation d'associations dans la cour artisanale à Bellevue : 66 700 €.
- Pôle associatif le Drac : 16 120 €.
- Centre de loisirs petite Sensive : 15 050 €.

Dépense globale d'investissement : 2 119 339 €

2- Fonctionnement

2-1 Soutien aux associations

La Ville subventionne 74 associations intervenant sur le champ de l'animation sociale et culturelle dans les quartiers prioritaires.

Coût : 540 233 €

2-2 Soutien aux manifestations dans les quartiers

Des manifestations sont régulièrement organisées et co-élaborées avec les associations et habitants pour soutenir les convivialités de quartier et animer la cité, parmi lesquelles :

- Fêtes de quartier à Bellevue, Breil, Bout des Landes, Malakoff, Bottière, Clos Toreau.

- Marché de Noël dans le quartier Dervallières ainsi qu'à la Maison de quartier de Nantes Nord.
- Forums associatifs à la Maison de quartier des Haubans (Malakoff), à la Maison de quartier de la Bottière, à la Maison de quartier des Confluences (Clos Toreau), à la Mano (Nantes Nord).

Coût : 18 800 €

Dépense globale en fonctionnement : 559 033 €

2) DEVELOPPEMENT CULTUREL

L'accès à l'art et à la culture, la participation des habitants et la valorisation des expressions culturelles constituent des axes de travail prioritaires.

La politique culturelle veille au maillage territorial des lieux et projets culturels pour développer des actions de proximité (créations partagées, Scènes vagabondes, actions « Hors les murs » des institutions culturelles). Elle s'attache à l'élargissement de la participation des citoyens à la vie culturelle, en portant une attention toute particulière aux quartiers prioritaires, par des actions de médiation.

Elle trouve une traduction à travers les projets des équipements culturels municipaux et métropolitains et fait l'objet de conventions d'objectifs avec les structures culturelles conventionnées. Elle soutient par ailleurs de nombreux projets associatifs, dans tous les domaines artistiques et culturels.

1- Investissement

Sans objet.

2- Fonctionnement

2-1 Politique du livre et de la lecture

La Ville favorise la promotion de la lecture à travers son réseau de la Bibliothèque Municipale, les bibliothèques associatives conventionnées et le soutien à de nombreux projets associatifs, en lien avec le milieu éducatif et social. Cette politique est renforcée dans les quartiers prioritaires par le soutien financier aux équipements et projets associatifs suivant :

- LIRE - Émilienne Leroux aux Dervallières et Espace Lecture à Malakoff : 58 000 € pour Lire et 52 000 € pour Espace Lecture.
- Les « Bibliothèques de rue » sur Malakoff (Réseau d'échanges des savoirs et Nantes lit dans la rue) : 1 500 € et 3 500 €.
- Portage de livres à domicile et Brigades de lecture au Ranzay ainsi qu'à Nantes Nord avec PaQ'la Lune : 49 000 €.
- Le dernier Spectateur aux Dervallières et Bellevue : 32 000 €.

Budget global : 196 000 € (comprenant l'aide aux permanents des structures)

2-2 Politique du Spectacle vivant (musique, théâtre, danse)

Diffusion de spectacles dans les maisons de quartier ou sur l'espace public, résidences artistiques, projets artistiques et culturels partagés avec les habitants, projets d'éducation artistiques et culturels construits avec les écoles en réseau d'éducation prioritaire, actions de médiation, les propositions sont multiples et diversifiées.

Quelques exemples sont développés ci-dessous :

Spectacles et événements

- La tournée dans les crèches de Petits et Grands en quartiers prioritaires : 185 500 €.
- Performances dansées sur les marchés de Bottière-Chénaie et Malakoff du Centre chorégraphique national de Nantes.
- Aux Heures d'Eté (tous quartiers) et la Tournée des Batignolles avec Les Rendez-vous de l'Erdre : 204 000 € pour l'Association Culturelle de l'Été.
- Urban Voices de Citémonde : 180 000 €.
- La Folle journée dans les quartiers.

A l'école dans les quartiers prioritaires

- Atelier musique du Conservatoire de Nantes sur temps scolaire à l'école Alain Fournier (Bellevue) et ateliers découverte sur le temps extra-scolaire.
- Cohabitations créatives à l'école à Nantes Nord : 2 résidences : 10 000 €.
- Résidence danse de la compagnie Uncanny au Breil.
- Classes CHAM à Jacques Tati (Clos Toreau), Urbain Leverrier (Bottière – Pin Sec).

Créations partagées et projets artistiques participatifs

- 11 Créations partagées, réalisées avec des habitants, s'inscrivant dans la durée : « Les documentaires du futur » du Bureau d'Études Spatiales au Breil (7 000 €), « Le Grand banquet » du Théâtre d'ici ou d'ailleurs à Bellevue (15 000 €), « Traversées » du collectif T'Cap au Clos Toreau (17 000 €), « Archipel » de Jack in my head sur l'Île de Nantes (15 000 €), « L'équipe de France de théâtre » de Dérézo aux Dervallières (15 000 €), « Replay » de Allogène à Hauts-Pavés/Saint-Félix (16 000 €), « Constellations » de L'Oiseau Bègue aux Dervallières (15 000 €), « Destination le Breil » de Iris Pictures (15 000 €), « Point de vue » de Two Points à Bottière – Pin Sec (15 000 €), « Du C(h)oeur des femmes » de Fitorio Théâtre à Malakoff (15 000 €), « St-Jo et les Batignolles » du Théâtre Nuit à Nantes Erdre (15 000 €).
- 17 projets artistiques participatifs : Lolab avec « Dedans/dehors » au Breil (2 000 €), la Cie Alyopa avec « Métamorphoses, De toi à moi #2) (2 000 €), Système B avec « Le bal de Bellevue » (8 000 €), les Am'arts etc avec « Les RDV du Camt'art » (4 000 €), l'association 8,7 avec « Tenir journal » à Port Boyer (2 000 €), La Lune rousse avec « Voyages extraordinaires » à Bellevue (1 000 €), Banquet d'avril avec « Suivre les morts » à Bellevue (2 000 €), Théâtre Amok avec « Petits boulots pour... » au Breil (1 200 €), NGC 25 avec « La danse du présent » (1 500 €), Le Monde des Barons perchés avec « Le rêve du loup » à Dalby (5 000 €), Vous Êtes Ici avec « Tour d'y voir / Les petites maisons du grand Bellevue » (4 000 €), La Sagesse de l'image avec des ciné-débats à la Maison de quartier de la Bottière (1 500 €), Tatcha Cie avec « Molière, les fourberies » à Bellevue et Malakoff (2 500 €), P'tit Spectateur et Cie avec des parcours de découvertes artistiques (6 500 €), Frasques « Service scénique obligatoire » aux Dervallières (4 500 €), TNT – Désir des arts avec « Théâtre au pluriel » en Centre

Ville (1 500 €), Le Dernier Spectateur avec « Marchands d'histoires » aux Dervallières (4 000 €).

Médiation culturelle

- P'tit spectateur et Cie à Malakoff et Clos Toreau : 10 000 €.
- Le Kiosque nantais sur les marchés dans les quartiers : 15 000 €.
- Les Am'arts etc à Malakoff : 4 000 €.

Pratiques artistiques amateurs

- HB2 : cours de danse hip hop à Bellevue : 5 400 €.
- Danse et Vis à Malakoff : 2 500 €.
- Musikal'est : création musicale à la Bottière : 10 000 €.
- Macaïba : ateliers de percussions à Malakoff : 7 000 €

Budget : 846 600 € (dont 160 000 € pour les créations partagées)

2-3 Politique des arts visuels

Dans le domaine des arts visuels, la Ville apporte son aide à plusieurs associations comme La Luna qui développe un atelier de permanence artistique aux Dervallières et Ciné femmes pour son projet d'éducation à l'image et d'accessibilité à une offre cinématographique, en lien avec le Cinématographe (7 000 € et 156 000 €).

La Ville accompagne par ailleurs l'Association Culturelle de l'Été pour les séances de cinéma en plein air dans 6 quartiers dont Bellevue, Dervallières, Malakoff, Nantes Nord et Port Boyer. Elle soutient le Cinéma Bonne Garde pour son projet « Les toiles du Sud » au Clos Toreau.

Enfin, elle soutient les associations Jolis Mômes (25 000 €) et C'West (3 500 €) dans l'accompagnement d'un public jeune, issu des quartiers nantais, à la réalisation de projets audiovisuels.

Dans le cadre de la politique de proximité culturelle, 5 créations partagées se déroulant sur des quartiers prioritaires nantais ont également été subventionnées en 2018. Il s'agit des projets « Destination le Breil » d'Iris Pictures et « Point de vue » de Two Points à la Bottière.

Budget : 191 500 €

2-4 Événements culturels valorisant les pratiques artistiques et culturelles dans les quartiers

La Ville œuvre pour la valorisation des expressions artistiques et culturelles des habitants et notamment des jeunes des quartiers nantais à travers plusieurs manifestations : Tissé Métisse qui a pour objet d'agir contre toute forme de discrimination et d'exclusion (290 000 €), « Hip Opession » proposé par Pick Up Production et des événements culturels « grand quartier » (88 000 €), organisés par la Ville de Nantes avec des manifestations parmi lesquelles le Grand Renc'art (Dervallières), et le festival des Scènes Vagabondes : Jazz au parc de la Crapaudine (Clos Toreau), Arts de la Rue au parc du Croissant (Bottière – Pin Sec) et musique du monde au Petit Port (Nantes Nord) (110 350 €).

Pour ces manifestations et particulièrement pour les événements culturels dans les quartiers, des actions de médiation sont proposées afin de toucher un large public.

Budget : 488 350 € (dont 110 350 € pour les événementiels de quartier)

Dépense globale en fonctionnement : 1 722 450 €

(Ce coût n'inclut pas les actions et projets portés par les établissements en régie ou les structures culturelles conventionnées ne disposant pas de budget analytique permettant de les chiffrer)

3) POLITIQUE SPORTIVE

Le sport est un levier éducatif et de cohésion sociale. Aussi, la pratique des activités physiques et sportives est un enjeu essentiel dans les quartiers prioritaires. La qualité des équipements, le soutien aux clubs et associations sportives de proximité, l'intervention de l'Animation Sportive Municipale sont donc une priorité de la Ville.

1- Investissement

En termes d'investissement sur les équipements des quartiers prioritaires ou situés dans leur immédiate proximité (périmètres vécus), la Ville de Nantes a réalisé en 2018, de nombreuses opérations :

- Gymnase Jean Ogé (Dervallières) - réfection de la couverture : 125 000 €.
- Piscine des Dervallières : 450 180 €.
- Piscine Petite Amazonie (Malakoff) : 689 500 €.
- Gymnase Malakoff 4 - rénovation des couvertures et accessibilité PMR : 591 561 €.
- Plaine de Jeux Dervallières - rénovation de 2 courts de tennis : 25 400 €.
- Breil - construction d'un espace plein air « Street Work Out » : 73 500 €.
- Plaine de jeux des Basses Landes – réfection de la piste BMX : 65 000 €.
- Plaine de jeux des Basses Landes – réfection de 4 courts de tennis : 28 000 €.
- Gymnase de la Halvêque – travaux d'accessibilité PMR : 458 000 €.

Dépense globale d'investissement : 2 506 141 €

2- Fonctionnement

2-1 Droit commun spécifique

La Ville soutient la pratique sportive dans les quartiers prioritaires. A ce titre :

- 44 associations intervenant dans les quartiers prioritaires ont été subventionnées en 2018 à hauteur de 251 857 €, dans le cadre des dispositifs de droit commun suivants : « subvention sportive commune », « plans Cité Foot et Handball », « haut niveau amateur » (West Futsal quartier Bellevue) et « manifestations sportives ».
- Des interventions sur le temps scolaire dans les piscines (EPS primaire) ont touché des jeunes de ces quartiers pour un coût de 140 000 €, ainsi qu'à la base nautique (voile scolaire) pour 40 000 €.
- « Bouge ton été » s'est déroulé sur 2 sites de la Ville pour les enfants et les adolescents des quartiers prioritaires. Coût : 46 508 € (hors coût de personnel).

- D'autres événementiels se sont déroulés dans les quartiers en 2018 « sois sport » avec la Tan, « golden blocks » et « handball toi » (4 opérations, Dervallières, quartiers Nord, Bottière et Malakoff, cité foot). Coût : 7 991 €.
- Enfin, l'animation sportive est intervenue sur le temps scolaire dans 21 écoles des quartiers prioritaires pour un coût global de : 175 800 €.

Coût total : 622 156 €

2-2 Actions spécifiques

En complément de l'aide à ces pratiques sportives, la Ville soutient des actions plus ciblées accompagnant la fonction sociale et de solidarité du sport dans les quartiers prioritaires. A ce titre :

- 37 associations ont été subventionnées en 2018 par le fonds valorisant la fonction sociale et de solidarité du sport et la pérennisation des activités, à hauteur de 306 650 €.
- Des interventions sur le temps périscolaire de l'École Municipale des Sports dans les piscines ont eu lieu pour un coût de 11 000 € et sur le temps extrascolaire (stages piscine, accueil...) pour un coût de 33 000 €, ainsi qu'à la base nautique sur le temps extrascolaire pour un coût de 9 000 €.
- Des événements se sont déroulés uniquement dans ces quartiers comme « Place Ô gestes » aux Dervallières, hors les murs (opérations de proximité, pieds des immeubles), Sports en fête (Dervallières, « Sportez bien les filles » quartiers Nord et Malakoff) pour un coût de 5 376 €.
- Enfin l'animation sportive est intervenue dans les quartiers prioritaires sur le temps périscolaire avec l'École Municipale des Sports pour un coût de 198 000 € et sur le temps des vacances scolaires (hors « Bouge ton été ») pour un coût de 330 000 €.

Coût total : 893 026 €

Dépense globale en fonctionnement : 1 515 182 €

4) POLITIQUE DE LA FAMILLE

La politique publique « familles et parentalité », transversale, valorise et soutient les actions liées à la parentalité, municipales et associatives, avec une attention prioritaire aux quartiers de la Politique de la Ville. Elle repose sur 5 enjeux stratégiques :

- Faciliter la conciliation des temps par un meilleur accès aux services.
- Accompagner les parcours de vie des familles.
- Accompagner la participation, le dialogue citoyen avec les familles dans les instances de concertation et de décision.
- Soutenir l'exercice des compétences parentales pour favoriser la réussite de l'enfant.
- Favoriser les pratiques en familles d'activités culturelles, artistiques, sportives.

1- Investissement

Sans objet.

2- Fonctionnement

2-1 Les Lieux d'Accueil Enfants Parents (LAEP)

Les trois LAEP municipaux, l'Oasis (Bellevue), le Square (Nantes Nord), la Perdriole (Bottière - Pin Sec), offrent des espaces d'écoute et des lieux de dialogue s'adressant aux parents avec leurs enfants. On y fait les premiers apprentissages de la vie en collectivité pour les enfants et on y aborde la question de la séparation avec l'enfant qui n'est pas toujours simple à gérer pour les parents.

Coût : 189 281 € (fonctionnement dont charges de personnel)

2-2 Le soutien de l'association La Presqu'île

Considérant la contribution menée par l'association « La Presqu'île » sur le quartier des Dervallières en faveur du soutien à la parentalité, la Ville appuie son activité par une aide financière particulière.

Coût : 15 000 €

2-3 Le soutien aux associations du champ familial

Dans le cadre de sa politique "familles et parentalité", la Ville finance 24 associations qui interviennent sur ce champ sur l'ensemble du territoire nantais, notamment auprès des habitants des quartiers d'habitat social.

Coût : 112 850 €

Dépense globale en fonctionnement : 317 131 €

5) POLITIQUE DE LA PETITE ENFANCE

La politique publique Petite Enfance s'est donnée pour ambition de :

- Développer et maintenir une offre variée, et accessible à tous, et notamment aux familles plus modestes issues des quartiers prioritaires.
- Favoriser la réussite de l'enfant au travers d'actions innovantes pour faciliter, dès le plus jeune âge, les apprentissages futurs et nouer des liens privilégiés avec les familles, préfigurant ainsi la future relation de la famille avec l'école.
- Associer les familles et travailler les temps d'échange entre les professionnels et les parents.
- Renforcer le rôle de cohésion sociale de la Ville au travers d'une politique Petite Enfance pro-active vis à vis des familles les plus contraintes. Dans les quartiers prioritaires, les foyers monoparentaux sont deux fois plus élevés que sur le reste de la Ville et comptent parmi les plus pauvres : près des 2/3 vivent sous le seuil de pauvreté du fait de conditions d'emploi plus difficiles (souvent temps partiels subis, horaires souvent décalés ou éloignement de l'emploi). L'accès et/ou le retour à l'emploi des femmes en situation de monoparentalité est fortement conditionné par un accès à des modes de garde facilités et à des dispositifs évolutifs, s'adaptant à leurs besoins.

Ainsi, pour les familles des quartiers prioritaires, et au delà de l'offre de services en matière d'accueil de la petite enfance (0 à 6 ans), la Ville mène des actions particulières avec les objectifs suivants : favoriser l'égalité réelle (accès à la culture, actions de prévention et promotion de la santé), développer l'apprentissage de la socialisation en vue de la scolarisation des jeunes enfants, soutenir l'insertion socio-professionnelle des parents (les mères en situation de monoparentalité en particulier).

1- Investissement

La réalisation de travaux d'améliorations et d'entretien durable du patrimoine ont permis d'intervenir notamment sur les sites situés dans les quartiers de la politique de la ville.

Parmi les opérations les plus importantes on peut retenir les suivantes :

- MAPE Santos Dumont, antenne Boissière : travaux 2018 de regroupement du multi-accueil et de son antenne, et création de 5 places supplémentaires.
- LAEP La Perdriole : menuiseries extérieures et mise en conformité Ad'Ap.
- MAPE Brin de Malice : chaufferie.
- MAPE Vanille Chocolat : réseaux, éclairage extérieur, réfection de la cour Nord avec mise en place d'un jeu.
- MAPE Port Boyer : aménagement du jardin.
- MAPE Bellevue et Chlorophylle : mise en conformité des ascenseurs et monte plats, clôtures à Bellevue.
- MAPE Chlorophylle, Chêne des Anglais, Nantes Sud : cabane à tricycle pour Chlorophylle, cabane de jardin pour Chêne des Anglais.

Dépense globale d'investissement en 2018 : 651 836 €

2- Fonctionnement

2-1 Les Relais d'Accueil Petite Enfance

Depuis 2011, la Ville de Nantes a mis en place un guichet unique de la petite enfance. Il s'appuie sur 4 Relais d'Accueil Petite Enfance répartis sur le territoire, dont deux situés en quartiers prioritaires : Bellevue et Nantes Nord.

Ce guichet unique vise à :

- permettre l'inscription unique dans l'ensemble des accueils collectifs de la Ville (hors structures privées),
- proposer aux familles à la recherche d'un mode de garde, un lieu unique d'accueil, d'information et d'accompagnement dans une logique de vision globale de leurs besoins,
- superviser et coordonner les dispositifs d'inscription et d'admission dans les multi-accueils municipaux.

Les missions traditionnelles des Relais Assistantes Maternelles (RAM) sont intégrées dans les missions du Relais d'Accueil Petite Enfance. Les Relais centralisent et traitent les demandes d'accueil d'urgence.

Sont développés spécifiquement dans les quartiers prioritaires des temps de rencontre avec les professionnels de l'accueil individuel (assistants maternels) et

les animatrices des relais, une fois par semaine sur Nantes Nord et une fois par semaine sur Bellevue.

Coût des actions relais Bellevue et Nantes Nord : 28 000 € (hors charges de personnel)

2-2 Les Relais d'Accueil Petite Enfance

A l'été 2018, l'incendie au relais Ouest a obligé le relais et le LAEP L'Oasis à fermer, avec une relocalisation effective du LAEP seulement en janvier 2019 dans des locaux provisoires.

Coût des actions LAEP Oasis et Le Square : 10 000 € (hors charges de personnel)

2-3 Les multi-accueils

Ces structures, qui peuvent regrouper à la fois des accueils réguliers, occasionnels ou d'urgence, sont appréciées pour la souplesse des services proposés qui permettent la prise en charge de l'ensemble des besoins auxquels les familles peuvent être confrontées.

Ces prestations sont une réponse aux situations parfois très précaires des publics des quartiers prioritaires, en particulier les accueils d'urgence de Nantes Sud (Clos Toreau), Bellevue, Chlorophylle (Dervallières), Malakoff, Santos Boissière, Vanille Chocolat et Chêne des Anglais (Nantes Nord).

Sur ces quartiers ce sont 67 places d'accueil d'urgence qui sont développées sur 118 places, sachant que d'autres MAPE situées en proximité des quartiers prioritaires et des lignes de transport bénéficient au public concerné (ex : MAPE Pilotière, MAPE Manufacture).

Par ailleurs, dans le cadre de partenariats avec les ressources culturelles, des actions spécifiques d'éveil artistique du jeune enfant sont mises en place dans les MAPE des quartiers prioritaires (Festival Petits et grands – tournée dans les crèches ; Folles Journées ; Cie Snouze, Cie Musique en Herbe ; MiMu en partenariat avec l'ESBANM ; raconte tapis avec ATAO...).

Coût des accueils d'urgence : 72 000 € (hors charges de personnel)

2-4 Les dispositifs passerelles

Depuis plusieurs années, les acteurs locaux ont développé des « passerelles vers l'école maternelle », qui visent à accompagner enfants et parents dans la préparation de la 1ère rentrée à l'école.

La Ville a ainsi mis en place des lieux passerelles (depuis 1995), localisés dans les quartiers situés en secteur d'éducation prioritaire.

Pour approfondir une culture commune autour de l'accueil du très jeune enfant, des actions de formation à destination de l'ensemble des personnels Petite Enfance en charge des actions passerelles, des enseignants TPS et PS et ATSEM des quartiers REP et REP+ sont développées. En 2018, le thème développé sur chaque territoire, a été autour de l'accueil des familles.

Dans ce cadre, plusieurs écoles maternelles et multi-accueils ont également développé des actions passerelles pour faire découvrir l'école aux enfants et/ou aux parents en amont de la rentrée scolaire. Ces actions sont développées dans les quartiers de Bellevue, Dervallières, Nantes Nord, Bottière, Malakoff et Clos Toreau.

Les publics visés prioritairement sont :

- Les familles avec des enfants de moins de 3 ans.
- Les familles dont l'enfant n'a jamais connu d'accueil en collectif.
- Les familles dont les enfants, lors de la rentrée scolaire, rencontrent des difficultés d'adaptation importantes, qui manquent de connaissances par rapport au fonctionnement du système scolaire.

Les moyens sont prioritairement consacrés à ces familles et à ces territoires.

Coût : 3 000 € (hors charges de personnel)

Dépense globale en fonctionnement (Multi-accueils, Passerelles, Relais et LAEP) en 2018 : 113 000 € (hors charges de personnel)

6) ENFANCE, ADOLESCENCE ET JEUNESSE

L'enfance et l'adolescence

1- Investissement

Dans le cadre de sa délégation de service public (DSP), la Ville dote l'ACCOORD d'une subvention d'investissement pour entretenir les équipements dont elle a la gestion, acheter les véhicules nécessaires au fonctionnement des activités qu'elle propose ainsi que toutes les fournitures d'investissement.

La quote-part des moyens mobilisés, dans le cadre de la DSP, au bénéfice des enfants des quartiers prioritaires est ainsi de :

Dépense globale d'investissement : 255 580 €

2- Fonctionnement

2-1 Les actions menées par l'ACCOORD pour le compte de la Ville par la délégation de service public

L'ACCOORD gère, dans le cadre d'une délégation de service public, les accueils de loisirs, 13 d'entre eux touchent en partie un public des quartiers de la politique de la Ville.

Dans ce cadre, l'ACCOORD développe également une offre en direction des adolescents.

Coût : 6 474 000 € (quote-part DSP ACCOORD relevant des quartiers prioritaires)

2-2 Le soutien aux associations

Soutien aux associations intervenant sur le champ de l'adolescence et de l'enfance sur les quartiers prioritaires de la Ville : Corto Loisirs, Les Petits Débrouillards, Regart's, Môm'Ouest, ACE44, Nantes lit dans la rue, la rue aux enfants, les Utopiafs, l'Acavale.

Coût : 143 965 €

2-3 Nantado

Sur l'année scolaire 2017-2018, 368 élèves différents de 6e/5e ont participé aux 49 rendez-vous proposés par les partenaires dans le cadre de Nantado. Ces rendez-vous rythment l'année singulière que représente l'entrée au collège. L'objectif : accompagner les prémices de l'autonomie, l'appropriation d'un espace plus large, la découverte d'événements et de lieux emblématiques... Pour accompagner Nantado, des actions de médiation sont initiées dans les quartiers prioritaires. La part des élèves scolarisés dans des collèges prioritaires a ainsi progressé de 12 %.

Coût : 18 000 €

Dépense fonctionnement pour l'enfance et l'adolescence : 6 635 965 €

JEUNESSE

Les jeunes 16/25 ans

La politique conduite en direction des 16/25 ans veille à la cohérence des actions envers les jeunes, en particulier ceux des quartiers populaires. Elle apporte une aide financière et un soutien pédagogique et logistique aux jeunes ou groupes de jeunes qui prennent des initiatives (Comité Local d'Aide aux Projets des jeunes), anime des espaces de dialogue avec eux et développe depuis 2008 une démarche d'accompagnement de projet à travers les pépinières jeunesse.

1 – Investissement :

Sans objet.

2- Fonctionnement

2-1 Le dialogue avec les jeunes nantais

L'offre de participation jeunesse 16/25 ans regroupe l'ensemble des espaces à disposition des jeunes : forums quartier (Bottière, Centre sud et Nantes Nord en 2018), événement SPOT, visites des coulisses de la Ville, CLAP (Comité Local d'Aide aux Projets)...

S'y ajoutent des actions particulières telles que les parcours de citoyenneté pour découvrir les lieux de citoyenneté et d'information jeunesse.

Coût : 4 272 €

2-2 Le CLAP (Comité Local d'Aide aux Projets des jeunes)

La citoyenneté passe par la reconnaissance et la stimulation des talents des jeunes. C'est cette volonté qui a présidé à la création du Comité Local d'Aide aux Projets des Jeunes, outil d'accompagnement des initiatives des jeunes.

Bilan de l'année :

- 92 demandes différentes enregistrées (contre 87 en 2017, 78 en 2016),
- 64 projets déposés, 13 sont portés par des jeunes en quartier prioritaires,
- 269 jeunes impliqués,
- 12 jurys organisés (dont 4 organisés sur les quartiers de Malakoff, Nantes Nord, Île de Nantes et Nantes Est).

En moyenne 882 € par projet financé soit 72 % de leurs demandes initiales, 31 projets financés soit 48 % des projets viennent en autonomie déposer leur dossier (sans être accompagné par un partenaire associatif).

Le CLAP accompagne essentiellement des projets à visée culturelle avec 46 projets sur 64 présentés devant le jury. Pour beaucoup, ce sont des projets musicaux mais également des pratiques autour de la vidéo, des arts plastiques...

Coût : 59 485 €

2-3 Plan Job

Pour accompagner l'autonomie et l'insertion sociale des jeunes nantais, la Ville développe et diversifie les modes d'intervention auprès des jeunes, en lien étroit avec ses partenaires. « Plan Job » constitue un des supports visant à mobiliser des jeunes pour les accompagner dans leurs parcours social, professionnel et citoyen. L'action bénéficie aux jeunes, âgés de 16 à 21 ans de tous les quartiers prioritaires. Les missions « Plans Job » proposées aux jeunes se rapportent au cadre de vie et à l'environnement du quartier, aux manifestations festives nantaises (culturelles, sportives...) ou au soutien à la vie associative nantaise.

Coût : 152 620 €

2-4 Encourager la découverte des métiers au travers de l'accès aux stages et développer des actions de mise en situation de travail

Le champ de la découverte des métiers s'est développé sur plusieurs territoires, avec pour appui la manifestation : « Place O Gestes » qui a lieu aux Dervallières. Les partenariats avec les collèges se sont renforcés ; la dimension de la réussite du parcours scolaire des adolescents est devenue un axe de travail inscrit dans le partenariat, la Ville jouant un rôle de facilitateur, de mise en lien et de développement d'initiatives et d'expérimentations (en particulier à travers les chantiers).

La politique jeunesse accompagne différentes initiatives en soutenant les acteurs (AFEV, Un parrain un emploi, Style Alpaga, Les clubs d'entreprises, Entreprises dans la cité (EdC), Escalade, les Deux Rives) pour 7 000 € et assure :

- La maîtrise d'ouvrage de l'action « Place O Gestes » : manifestation visant les élèves de 4ème et 3ème qui a pour objectif la découverte des métiers par le geste (20 500 €).
- Le co-pilotage de forums « découverte des métiers », en appui à l'Éducation Nationale et le soutien du projet « Métiers à l'affiche » initié par EdC.

Sur le champ de la découverte et de l'insertion, la mise en œuvre de chantiers découverte (Ranzay-Ile de Sein, Port Boyer, Halvêque, Bottière – Pin Sec, Clos Toreau, Breil et Dervallières) permet à des adolescents âgés de 14-16 ans et à des jeunes (16-18 ans) de participer à la découverte d'environnements professionnels en situation réelle pendant une semaine de chantier, avec un contenu différencié selon les publics (+ 9 541 €).

Les « chantiers découverte et remobilisation » constituent un des supports visant à entrer en relation avec des jeunes éloignés des dispositifs d'insertion et d'accompagnement de droit commun existants. L'objectif est de les remobiliser autour d'un parcours d'accès à la formation et à l'emploi.

Pour ce faire, le dispositif repose sur :

- la réalisation par les jeunes de missions de travail rémunérées,

- la mise en œuvre d'un accompagnement socio-éducatif individuel et collectif renforcé,
- la mise en relation avec les structures d'accompagnement de droit commun.

A compter de fin 2018, ce projet a été étendu dans le cadre du PIA aux 4 villes partenaires. En 2018, 28 jeunes ont bénéficié de ce dispositif au travers de 4 chantiers pour un coût de 85 654 €.

Coût : 122 605 €

2-5 Agir ensemble pour l'émancipation des jeunes - PIA

Afin d'amplifier sa mobilisation en faveur de la jeunesse, la Ville associée à Orvault, Rezé, Saint-Herblain et à 8 partenaires jeunesse, a été retenue dans le cadre de l'appel à projets « Projets innovants en faveur de la jeunesse ». Pilotée par l'Anru dans le cadre du programme d'investissements d'avenir (PIA), cette action collective a pour objectif de favoriser, sur un territoire donné, l'émergence de politiques de jeunesse globales et intégrées.

L'année 2018 a permis d'enclencher la phase opérationnelle de plusieurs actions. A ce titre, les 4 villes ont lancé en décembre 2018 un appel à projets à destination des jeunes « Bouge la Ville » pour soutenir leurs envies d'agir sur l'espace public, projets qui se réaliseront lors du deuxième semestre 2019.

Coût : 36 375 €

2-6 Le soutien aux projets, initiatives et actions associatives

La Ville subventionne 20 associations intervenant sur le champ de la jeunesse dans les quartiers prioritaires.

Par ailleurs, dans le cadre de la mise en place de pépinières jeunesse, elle subventionne l'association Léo Lagrange - l'Eclectic à Nantes Nord et Triptic à la Bottière et soutient la mise en œuvre de la nouvelle pépinière jeunesse, L'Étincelle sur Bellevue, ainsi qu'un projet destiné aux 16-25 ans sur Breil/Dervallières.

Coût : 756 985 € (subventions/aides aux projets et contribution aux emplois aidés)

Dépense fonctionnement pour les jeunes 16/25 ans : 1 132 432 €

Dépense totale en fonctionnement : 7 768 397 €

7) POLITIQUE ÉDUCATIVE ET ENFANCE

La Ville, à travers sa politique éducative, vise à réunir toutes les conditions nécessaires à la réussite éducative de l'enfant et de l'adolescent. Les valeurs et principes de cette politique ont été partagés avec les acteurs éducatifs dans la charte nantaise de la réussite en février 2014. Elle trouve une traduction dans le Projet Éducatif De Territoire « Bien grandir à Nantes » approuvé par l'ensemble des partenaires, avec les enjeux suivants :

- réduire les inégalités territoriales de la petite enfance à l'adolescence,

- assurer une continuité éducative,
- renforcer la qualification de l'offre éducative par le développement et le soutien aux actions éducatives favorisant l'accès aux pratiques culturelles, artistiques, sportives, par le soutien aux actions d'accompagnement à la scolarité,
- créer les conditions de l'exercice de la citoyenneté, nouvel enjeu qui a émergé suite aux attentats de l'année 2015.

Cette ambition s'appuie sur un programme soutenu d'investissement et d'entretien-maintenance des écoles en Réseau d'éducation prioritaire (REP/REP+/à aider) pour un accueil des enfants et de leurs familles dans les meilleures conditions.

Par ailleurs, la Ville a mis en place en 2018 la mesure gouvernementale de dédoublement des classes de CP en REP et de CP/CE1 en REP+. Cette mesure a amené une ouverture de 44 classes supplémentaires, avec les frais de fonctionnement associés et un niveau d'investissement inégalé pour agrandir et adapter les locaux.

1- Investissement sur le patrimoine des écoles en REP, REP+ et à aider

Des travaux d'entretien et d'aménagements ont été réalisés dans les écoles des quartiers Bellevue, Breil, Nantes Nord, Nantes Erdre et Doulon/Bottière (écoles Plessis Cellier, Jean Zay, Jacques Prévert, Port Boyer, Chauvinière, Urbain Le Verrier, Grand Carcouet) pour un coût total de **1 331 000 €**.

A cela s'ajoutent les crédits de restructuration pour **2 237 000 €** pour les écoles Urbain Le Verrier, Chataigniers, Jacques Tati, Grand Carcouet, l'école des Plantes, Alain Fournier et Lucie Aubrac.

Dépense globale d'investissement : 3 568 000 €

2- Fonctionnement :

Un projet éducatif partenarial qui se décline selon les besoins des territoires

L'approche partenariale de proximité développée depuis plusieurs années soutient la synergie entre les acteurs locaux pour apporter une réponse éducative de qualité et adaptée aux enfants, jeunes et leurs familles dans les quartiers.

Les actions spécifiques développées dans les écoles publiques nantaises de l'éducation prioritaire concernent principalement l'aménagement du temps périscolaire. Elles ont pour objectif de renforcer la logique de projet et le partenariat pour favoriser la continuité éducative entre les temps et les acteurs. Les projets de lecture-écriture, d'éducation artistique et culturelle, ainsi que d'accompagnement à la scolarité contribuent en cohérence et complémentarité à l'accompagnement vers la réussite éducative.

Coût des actions dans les écoles des territoires prioritaires : 541 819 €

Le Programme de Réussite Éducative (PRE)

Le PRE contribue à la mise en place progressive d'un service public éducatif, reposant sur la personnalisation des parcours et le maillage entre tous les intervenants éducatifs de la proximité autour des besoins de l'enfant. Rattaché juridiquement au

CCAS de Nantes, il est fonctionnellement intégré à la Direction de l'Éducation de la Ville.

Il permet ainsi :

- une gestion territorialisée réactive et proche des besoins des publics,
- une richesse de l'offre éducative pour construire les parcours des enfants,
- un partenariat étroit avec les différents acteurs de la communauté éducative (Éducation Nationale, associations, collectivités locales, parents).

Pour l'année 2018, ce sont 566 enfants qui ont bénéficié du dispositif.

Le budget 2018 du PRE, porté par le CCAS de la Ville, est de 488 652 € avec un financement de l'État de 360 000 €.

Coût pour la Ville et son CCAS : 128 652 €

Le Pôle sciences et environnement « Séquoia » des Dervallières

Le Pôle sciences et environnement « Séquoia » a pour objet de faire de la culture scientifique, technique et environnementale un enjeu de réussite éducative sur tout le territoire nantais et en particulier en direction des quartiers prioritaires.

Ses principales missions sont de :

- proposer plusieurs modes d'accompagnement sur le temps scolaire et du loisirs,
- animer et accueillir avec les partenaires des cycles de formations et d'ateliers,
- coordonner des temps forts ouverts à tous les publics les mercredis, pendant les vacances scolaires et à l'occasion de rendez-vous nationaux (semaine du développement durable, fête de la science),
- fonctionner comme un laboratoire d'innovations éducatives et d'expérimentations dans le domaine de la culture scientifique, technique et environnementale.

Coût de l'action dans les quartiers prioritaires : 94 205 €

Dépense globale en fonctionnement : 764 676 €

8) L'ANIMATION SOCIOCULTURELLE DANS LES QUARTIERS

1- Investissement

Travaux d'amélioration du patrimoine réalisés sur les équipements ACCOORD situés en sites prioritaires :

- Maison de quartier des Dervallières : 10 000 €.

Dépense globale en investissement : 10 000 €

2- Fonctionnement

L'association d'éducation populaire ACCOORD intervient, dans le cadre d'une convention d'objectifs, dans les centres socioculturels (CSC) et les Maisons de quartier, dont 15 sur 19 sont situés dans les quartiers prioritaires.

Dépense globale en fonctionnement : 3 600 000 €

9) EGALITÉ ET LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

La politique égalité est un enjeu transversal de la Politique de la Ville et du contrat de ville de la Métropole nantaise. Elle repose sur une large mobilisation des politiques publiques pour agir en direction des habitants qui vivent les plus fortes ruptures et écarts d'égalité.

En 2018, la ville de Nantes a participé à l'élaboration du plan territorial de lutte contre les discriminations porté au niveau du contrat de ville. Elle a notamment lancé la ligne de téléphone AlloNantes Discriminations à destination des publics confrontés à des discriminations – dont celles des habitants des quartiers prioritaires.

1- Investissement

Sans objet.

2- Fonctionnement

2-1 Au titre de la politique Égalité - lutte contre les discriminations et Migration Intégration Diversités

L'activité s'est concentrée sur la :

Mise en œuvre de la politique publique « Égalité-Lutte contre les discriminations ». L'action développée sur 2018 a consisté à :

- Porter et coordonner le plan territorial de lutte contre les discriminations annexé au contrat de ville de l'agglomération nantaise.
- Développer la démarche pour l'accès au droit des personnes discriminées «AntidiscrimiNantes » :
 - animation du réseau de vigilance des acteurs composé d'une quinzaine d'acteurs intervenant pour accompagner les victimes,
 - portage d'un groupe « pouvoir de dire d'agir sur les discriminations » avec les citoyens les premiers concernés,
 - définition du nouveau service AlloNantes Discriminations, plate forme téléphonique permettant l'écoute et l'orientation des victimes.
- Accompagner des démarches dans le champ des discriminations dans les domaines de l'éducation (accès au stage), de l'emploi par l'appui au réseau de référents de la Maison de l'emploi.
- Mettre en œuvre une offre de services pour sensibiliser les acteurs de la politique de la ville aux questions des discriminations.

- Accompagner la reprise par l'association Tissé Métisse du centre de ressources documentaire (Ex CID) aux questions de discriminations.
- Lancer la démarche d'étude prospectives sur les 10 ans d'éducation contre le racisme et toute forme de discrimination.

Pour l'ensemble de la politique publique, l'action de la collectivité a consisté en un soutien aux associations intervenant sur le champ de la lutte contre les discriminations, l'accès au droit anti discriminatoire (LDH, MRAP, CDAD, LICRA ...), la sensibilisation et la formation des citoyens et des acteurs (Tissé Métisse, FAL 44 ...).

Coût politique Égalité - lutte contre les discriminations : 111 300 €

2-2 Au titre de la politique Égalité femmes-hommes

L'activité s'est concentrée sur la mise en œuvre de la politique publique en matière d'égalité femmes-hommes, lancée en 2015. Le plan d'action a pour objectif d'agir pour les droits des femmes sur l'ensemble de la Ville avec une attention particulière portée aux femmes des quartiers prioritaires qui peuvent subir des ruptures d'égalité plus importantes. L'action développée sur 2018 a consisté à :

Fédérer les acteurs autour du conseil de l'égalité femmes-hommes (CEFH)
 Cette instance de dialogue citoyen rassemble environ 80 participants-es actifs.

Agir pour l'égalité femmes-hommes dans les représentations :

- la démarche « Noms de rues, place aux femmes » : la féminisation des noms de rues et d'équipements, sans pour autant être systématique, s'est poursuivie avec 73 % des noms attribués à des femmes en 2018 (70 % en 2017) ;
- l'événement proposé par le territoire autour du 8 mars, journée internationale des droits des femmes a été valorisé ;
- un nouveau rendez-vous dans le cadre de la journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes a été lancé : le 22 novembre 2018, la Ville a proposé un temps d'expositions et d'échanges afin de sensibiliser aux violences faites aux femmes. Un happening sur l'espace public a également été organisé avec la réalisation d'une vidéo de sensibilisation diffusée sur les réseaux sociaux et le site pour rappeler la réalité des violences faites aux femmes dans l'espace public et mobiliser.

Agir pour l'égalité femmes-hommes dans les choix de vie :

- un groupe de suivi de la démarche entrepreneuriat féminin a été créé afin de suivre sa mise en œuvre, d'enrichir les actions et de mesurer leurs résultats et impacts ;
- la plateforme RSE de la métropole nantaise a développé un dispositif « NégoTraining » piloté par Audencia destiné à accompagner les femmes à la négociation salariale.

Agir pour l'égalité femmes-hommes dans les droits :

- Un Centre de consultation pour les femmes et enfants victimes de violences verra prochainement le jour, après un travail important de concertation entre tous les partenaires.

Agir pour l'égalité femmes-hommes dans les espaces publics :

- Un livret de la démarche « Agir pour l'égalité femmes-hommes, la nuit, sur l'espace public » a été publié et présenté aux acteurs.

La Ville accorde également des subventions de droit commun à des associations œuvrant à l'échelle nantaise et, plus spécifiquement, soutient des associations développant des actions sur les quartiers prioritaires pour un montant de 165 350 €.

Coût politique Égalité femmes hommes : 165 350 €

Dépense globale en fonctionnement : 276 650 €

10) POLITIQUE LIÉE À L'ENVIRONNEMENT

Le patrimoine vert constitue un vrai marqueur d'identité pour les nantais et participe pleinement à la fois l'attractivité de la Ville « verte et bleue » et au projet de cohésion sociale.

Parcs, jardins et squares de proximité sont des espaces fortement appropriés par les habitants et sont naturellement les supports de nombreux rendez-vous culturels et festifs, des lieux de rencontre. Ils contribuent ainsi pleinement au développement de la vie sociale et du vivre ensemble, et sont de vrais leviers d'actions avec les habitants.

Le Service des Espaces Verts et de l'Environnement de la Ville de Nantes (SEVE) assure la gestion de ses espaces avec une attention particulière à ceux situés dans les quartiers prioritaires.

1- Investissement

En 2018, le SEVE a réalisé des travaux de requalification des espaces verts des parcs urbains situés dans les quartiers d'habitat social pour un coût total de 61 966 €.

Il a contribué à l'amélioration du cadre de vie des habitants au travers :

- d'actions relevant de la gestion urbaine de proximité pour un coût de 18 639 €,
- de la rénovation d'aires de jeux et du mobilier urbain des espaces verts de proximité des quartiers (45 407 €), essentiellement de renouvellement de sols souples.

Les jardins familiaux collectifs et partagés constituent également des espaces de développement du lien social et de mixité.

La Ville a engagé :

- 297 270 € pour de nouveaux aménagements : nouvelles parcelles aux jardins familiaux des Collines et Chaupières, boulevard Salvadore Allende et au Port Boyer)
- 130 016 € en gros entretien.

Dépense globale d'investissement : 553 298 €

2- Fonctionnement

Les patageoires, très appréciées par les habitants et quasi exclusivement situées dans les quartiers prioritaires, nécessitent une attention particulière que ce soit au niveau de l'entretien que de la sécurité. Coût : 75 511 € à l'échelle de la Ville.

Dépense globale en fonctionnement : 75 511 €

11) POLITIQUE DE SOLIDARITE

La politique publique de l'Action Sociale et Insertion vise à sécuriser les parcours de vie et à l'accès aux droits des nantais. Elle vise bien évidemment à garantir un service de qualité pour tous et à adapter des réponses aux besoins spécifiques des nantais les plus fragilisés dans la lutte notamment contre les phénomènes de non-recours.

A l'échelle de la Ville, comme en moyenne dans les grandes villes de France, près de 15 % des nantais vivent sous le seuil de pauvreté.

Dans les territoires prioritaires, la pauvreté touche 30 % à 60 % de la population et cette fragilité économique touche en premier lieu les plus vulnérables : personnes vivant seules (1/3 des personnes concernées contre 1/4 pour Nantes) et familles monoparentales (2/3 d'entre elles contre 45 % en moyenne pour Nantes). Et si les territoires prioritaires nantais se caractérisent par une structure très familiale, les questions de l'isolement et du vieillissement sont également importantes et en nette progression.

1- Investissement

Travaux pour l'atelier de mécanique automobile Mécanord, sur le quartier Nantes Nord : **293 300 €**.

2- Fonctionnement

2-1 Soutien aux actions d'insertion sociale

A travers ses politiques de solidarité (action sociale et personnes âgées), la Ville accompagne les personnes isolées et fragilisées par la précarité économique, le vieillissement et l'isolement, par des actions de proximité (Points Info Nantes Solidaire...) et de soutien à des actions de dynamisation sociale menées dans un cadre associatif.

A ce titre, la Ville soutient :

- Des associations d'insertion sociale : Le Centre Unique de Bricolage (CUB) de l'ACCOORD à Nantes Nord, l'UFCV avec des actions de dynamisation sociale à Bottière – Pin Sec (Argil 10) et l'atelier de mécanique Mécanord à Nantes Nord, OCEAN (Ouest Cœur d'Estuaire et Agglomération Nantaise) avec le service de proximité rénov'appart à Bellevue, l'Atelier de Bricolage des Dervallières (ABD), La Luna (actions collectives) aux Dervallières, l'Épicerie Communautaire de Bellevue 2000, Arlène à Bellevue, l'atelier de dynamisation d'ATAO, l'APIB (Agir Pour l'Intégration Bancaire) à Malakoff, la Sagesse de l'Image (sortie cinéma, élément d'un parcours social et culturel) et ALIS 44 (Atelier informatique) à la Bottière, Des femmes en fil à Bellevue et Bottière, les Invent'arts au Breil.
- Des lieux ou associations à caractère social et/ou de lutte contre l'isolement : l'Escale, lieu de dynamisation géré par le CCAS à Nantes Nord, ainsi que l'association Renards Argentés et Atelier Look aux Dervallières.
- Des associations dans leur projet sur les quartiers : Environnements Solidaires, ID Numéric, Nouvelles Voies, Théâtre Amok, Vivre Libre pour un montant de 32 000 euros.
- Aux travers des Clubs de Personnes Âgées, des actions de lutte contre l'isolement : l'Amicale des Pré-retraités et retraités de Nantes, le Club Printemps de Malville au Breil, le Club du Bout des Landes, le Club du Sourire quartier Halvèque/Port Boyer, le Club du Croissant et Vivre et Vieillir ensemble du quartier Bottière - Pin Sec.

2-2 Lutte contre le non-recours

Pour lutter contre les phénomènes de non-recours aux droits, des actions sont proposées dans « l'aller vers ». Elles se déclinent avec des Cafés mobile quartiers ou à partir des Points Info Nantes Solidaires (5 750 bénéficiaires en 2018).

2-3 Favoriser l'accès aux loisirs des publics précaires

La Ville a également mis en place Carte Blanche depuis 2012 pour favoriser l'accès aux loisirs des publics précaires. Cette carte gratuite délivrée sous conditions de ressources (QF inférieur à 650 €) permet d'accéder à l'ensemble du programme culturel et sportif à tarif réduit des 54 partenaires du dispositif.

En juillet 2017, Carte Blanche a évolué en mettant en place une aide financière d'un montant maximum de 150 € avec un reste à charge minimum de 25 € à tout détenteur de la Carte Blanche pour l'inscription à une pratique culturelle, sportive ou de loisirs dans un cadre associatif. Au 31 décembre 2018, 13 108 cartes individuelles étaient en cours de validité représentant 7 135 ménages. 4 591 aides à la pratique sportive et artistique, représentant 2 453 ménages ont été attribuées depuis la mise en place de cette aide.

Sur le volet médiation, 161 associations font partie du réseau pour accompagner des publics en grande fragilité sociale vers les offres culturelles et sportives.

2-4 Lutter contre la fracture énergétique

L'éco-appart est situé Boulevard Romanet à Bellevue. Il s'agit d'un appartement pédagogique constitué de plusieurs pièces et permettant l'accueil d'habitants en groupe ou individuellement notamment avec des permanences d'associations spécialisées. Des animations y sont proposées autour de la maîtrise des énergies,

la compréhension des factures mais aussi les questions de bien être dans son logement.

Coût : 89 298 € incluant les charges de personnel.

Dépense globale de fonctionnement de l'ordre de 303 146 €

12) POLITIQUE DE SANTÉ PUBLIQUE

La Ville met en œuvre une politique volontariste visant à améliorer les conditions de santé et la qualité de vie des Nantais. Elle cible en priorité la réduction des inégalités sociales de santé, dans les quartiers de la Politique de la Ville tout particulièrement. La mise en œuvre des actions se fait dans un large partenariat institutionnel et associatif, à des niveaux différents en fonction des thèmes et des populations : actions de prévention et de dépistage, de communication, d'éducation à la santé (individuelle et collective), d'impulsion, de participation et de soutien aux réseaux... L'action Santé au titre de la politique de la ville et de l'Atelier Santé Ville est intégrée au Contrat Local de Santé nantais.

1- Investissement

Pas d'objet.

2- Fonctionnement

Les actions de santé dans les quartiers prioritaires, sont déclinées dans le cadre de l'Atelier Santé Ville (ASV) lui-même intégré au Contrat Local de Santé. L'ASV impulse et met en cohérence des actions à partir des 5 réseaux locaux de santé (RLS) existants : Bellevue, Dervallières, Nantes Nord, Bottière - Pin Sec et Malakoff, tout en tenant compte des besoins exprimés dans les autres quartiers prioritaires de la Ville.

Des axes prioritaires partagés avec les acteurs locaux sont posés par le diagnostic local de santé et déclinés dans un Plan local de santé, autour des thématiques suivantes : la nutrition, la santé environnementale, les addictions, la souffrance psychique et la santé mentale, l'accès aux droits et aux soins, les relations garçons-filles et la santé des femmes.

Parmi les 94 actions listées dans l'ASV en 2018, de dimension et durée variables :

- Les habitants du Grand Bellevue et de Nantes Nord continuent à participer à la conception de chacun des projets de Maison de santé pluri-professionnelle. Ils ont notamment produit un guide sur les droits de santé à l'échelle du quartier.
- Une vingtaine d'actions nutrition (bouger-manger) avec la collaboration d'associations ressources, se sont déroulées sur les quartiers : 12 sur l'activité physique, 9 sur l'alimentation équilibrée, 3 autour du jardin et 3 autour de la cueillette. Sur Nantes Nord et Bellevue, un groupe projet « fruits et légumes pour tous » a permis un premier diagnostic local et sa restitution aux habitants. Sur Nantes Est dans le cadre du programme Bouge à l'école M. Macé, une semaine d'animation a eu lieu dans le quartier avec un débat théâtral « bonne chère pas cher » (70 personnes) et l'exposition « le petit resto santé » (90 personnes). Sur Bottière un cheminement santé a été étudié avec les habitants en vue de la mise en place d'une signalétique. A Malakoff, une animation dans une démarche d'aller vers

du groupe d'habitants « la Santé et nous » sur l'espace public lors du marché a permis de toucher 50 habitants en amont du Focus quartier.

- La santé scolaire a proposé dans les écoles des quartiers politique de la ville 21 actions de préventions sur l'hygiène et l'hygiène bucco-dentaire, 18 animations sur la vie sexuelle et affective, 9 animations sur la nutrition , 9 animations sur les écrans et le sommeil, 4 animations sur les compétences psycho-sociales et 2 sur les premiers secours.

- Rencontre Focus santé : « bonne chère pas cher » sur Nantes Est « Addictions s'il vous plaît » aux Dervallières, « comment donner envie de prendre soin de soi malgré la maladie » sur l'Île de Nantes, diabète à Malakoff dans le cadre d'une journée de dépistage.

- De plus, Nantes à travers l'appel à projets du Contrat Local de Santé (CLSa) contribue au côté de l'Ars et de la préfecture au financement des actions des associations suivantes : Le Pas, Vivre Libre, la CLCV, Du pain sur la planche, la Ligue contre le cancer, les Apsyades, le GEM Le Nouveau Cap...

- « la quinzaine de la santé environnementale » a donné lieu à plusieurs animations dans les quartiers avec notamment un atelier nesting sur Bellevue.

Plus spécifiquement, la Ville offre par l'activité de la santé scolaire municipale, un service de promotion de la santé des élèves nantais du 1^{er} degré (GS de maternelle au CM2 dans les 141 écoles publiques et privées, 20 509 élèves sur l'année 2018-2019).

21,4 % des élèves suivis par la santé scolaire sont scolarisés dans des établissements en quartiers prioritaires. Dans ces écoles, l'activité santé scolaire y est renforcée par une majoration du temps des professionnels (temps majoré pour des actions démultipliées). Le renforcement des moyens alloués dans les quartiers prioritaires se traduit également par un nombre d'action d'éducation pour la santé plus importante dans ces quartiers ; plus de 70 % des enfants des écoles prioritaires ont bénéficié d'une action de prévention en 2018.

Pour exemple de l'activité de la santé scolaire, des projets pluriannuels axés sur le vivre ensemble sont mis en place dans plusieurs écoles comme à Julien Gracq. L'objectif est d'agir précocement et durablement pour développer le respect de soi et de l'autre à l'école et dans le quartier, et améliorer ainsi le climat scolaire. Il s'agit également de conforter ce type de démarche en formant les professionnels. La santé scolaire s'est ainsi dotée d'une personne formée en méditation en pleine conscience ; elle accompagne les équipes dans la mise en œuvre d'une telle démarche dans les écoles. Une formation-action, conduite par l'IREPS, sur la gestion des émotions destinée à un groupe pluri-professionnel travaillant au sein de l'école Paul Gauguin est également expérimentée (santé scolaire, ATSEM, école, périscolaire). Ces démarches contribuent à favoriser la réussite éducative en réduisant les inégalités sociales et territoriales, en valorisant les compétences des enfants et en associant leurs familles ; elles s'inscrivent pleinement dans le Projet Éducatif De Territoire (PEDT) nantais « Bien grandir à Nantes ».

Dépense globale de fonctionnement : 130 000€

13) RELATION AUX USAGERS

Le service de la relation aux usagers est territorialisé de longue date avec 11 mairies de quartier dont la majorité est implantée dans les quartiers prioritaires.

Bien repérées par les habitants des territoires, les mairies de quartier sont devenues des lieux de proximité qui outre la délivrance de titres d'identités et de titres de transport solidaire apportent des informations liées aux quartiers et accompagnent les usagers qui le souhaitent dans les démarches administratives qu'ils doivent entreprendre.

L'amélioration continue de la qualité de service reste une priorité et un nouveau pas a été franchi début 2018 avec l'ouverture de la mairie de quartier de Nantes Sud projet co-construit avec les habitants. Cet équipement se caractérise par l'offre de nouveaux services (point d'accès à internet, espace d'exposition, espace jeux pour les enfants) et par la présence sur le même site de l'équipe de la mairie de quartier et de l'équipe de quartier ; il doit par cette collaboration, offrir un meilleur niveau de service et d'information aux habitants.

En juillet 2018, suite à des évènements dans divers quartiers de la Ville, des mairies de quartier ont subi des dégradations qui ont donné lieu à des travaux de réhabilitation voire de reconstruction.

1- Investissement

Les sites suivants situés dans des quartiers prioritaires ont donné lieu en 2018 à des dépenses à hauteur de :

- Mairie de quartier des Dervallières (reconstruction) : 47 935 €
- Mairie de quartier de Nantes Nord (réhabilitation) : 47 069 €.

Dépense globale d'investissement en 2018 : 95 004 €

14) POLITIQUE DE TRANQUILLITÉ PUBLIQUE ET DE PRÉVENTION

La Ville prend en compte la demande sociale de sécurité et de tranquillité publique en donnant force et cohérence aux modes d'actions qui lui sont propres : prévention, médiation, régulation et en impliquant chacun des partenaires en fonction de son champ de compétences.

Elle implique concrètement l'État via une contractualisation formalisée dans le Contrat Annuel Territorialisé de Tranquillité Publique et de Prévention (CATTPP) depuis 2013.

La Ville anime une politique partenariale de prévention à travers un plan transversal de prévention de la délinquance. En développant des actions de proximité, réactives et coordonnées, fondées sur la médiation, le rappel à la règle, l'éducation, la citoyenneté et l'accès au droit, la Ville agit en faveur de la qualité du cadre de vie des nantais.

La Ville de Nantes s'appuie en particulier sur :

- La présence de médiateurs connus et reconnus, développant un lien privilégié avec les citoyens et contribuant à une cohabitation apaisée sur les espaces publics.
- La mobilisation des réponses individuelles ou collectives des partenaires institutionnels et associatifs.

1- Investissement

Sans objet.

2- Fonctionnement

2-1 Le développement de la médiation avec « les Médiateurs de Quartier » : outil pour favoriser la cohabitation sur les espaces publics et partagés, et pour prévenir la délinquance

Depuis 2009, la Ville est dotée d'un dispositif de médiation dans les quartiers d'habitat social. Il s'inscrit dans les objectifs de la politique de prévention et de tranquillité publique : prévenir et traiter les difficultés de tranquillité publique, en particulier vécues par les habitants les plus fragiles. Il est complémentaire des autres outils d'éducation et de sécurité existants et mène des actions de prévention en propre tout en s'inscrivant dans le plan transversal de prévention de la délinquance de la Ville et de ses partenaires.

Sur 8 quartiers prioritaires nantais (Bellevue, Dervallières, Malakoff, Breil, Nantes Nord, Halvêque, Port Boyer, Bottière - Pin Sec et Clos Toreau), les « Médiateurs de Quartier » interviennent du mardi au samedi de 15h à 22h permettant une présence aux heures où l'espace public est le plus fréquenté.

Quatre grandes missions sont dévolues aux « Médiateurs de Quartier » :

- Identifier et analyser les situations d'atteinte à la tranquillité publique.
- Répondre à la demande de sécurité des habitants par une présence visible et active sur l'espace public aux heures et sur les lieux clés de la vie du quartier. Il s'agit de rassurer et d'apparaître comme une ressource de dialogue et de liens entre les individus ou les groupes.
- Réguler les comportements incivils sur l'espace public en agissant en cas d'appropriation problématique d'un espace et en contribuant à la prévention sociale.
- Faire de la médiation un outil de résolution privilégié des difficultés de tranquillité publique.

Coût : 1 540 794 € dont participation de la Ville de Nantes 915 194 €

2-2 La prévention de la délinquance

La Mission Prévention soutient des actions de prévention des conduites à risques et d'insertion sociale et professionnelle ; telle que l'action challenge de Motiv'action, en direction de jeunes exposés à la violence et à la délinquance ou encore les actions d'aide au permis de conduire.

Coût : 51 312 €

Coût global en fonctionnement : 966 506 €

15) INGÉNIERIE - ANIMATION

1- Investissement

Sans objet.

2- Fonctionnement

Les équipes de quartier de la Ville et de son département Citoyenneté Vie Sociale et Territoires assurent la cohérence de l'action locale à l'échelle des grands quartiers nantais et du quartier prioritaire au titre de la Politique de la Ville.

Cette animation transversale de l'intervention publique s'appuie sur les schémas de développement de quartier (SDQ) et les plans d'action opérationnels du contrat de ville présentant les enjeux prioritaires du quartier et fixant la stratégie d'intervention publique.

Les équipes de quartier, animées par les chargés de quartier sont constituées d'agents de développement (de 1 pour Clos Toreau à 4 pour les quartiers plus importants), d'une assistante.

Coût : 1 953 955 € (charges de personnel et de fonctionnement des équipes)

L'équipe du Pôle développement des territoires et participation(s), au sein du département, assure par ailleurs les fonctions de diagnostic et de veille permettant une connaissance adaptée des enjeux de chaque territoire, des évolutions sociales, urbaines à l'œuvre, avec une attention prioritaire aux quartiers de la politique de la ville. Elle assure ainsi la prise en compte des enjeux spécifiques ou transversaux de ceux-ci par l'ensemble des politiques publiques de cohésion sociale de la Ville et avec la Métropole, et l'articulation des dispositifs ou démarches contractuelles mises en œuvre dans le cadre de la politique de la ville.

Cette mission, regroupant 4 personnes, dont une dédiée à la politique de la ville et deux travaillant pour moitié de leur temps en faveur des quartiers prioritaires.

Coût : 80 781 €

Les journaux de quartier et agendas de quartier

La Ville soutient l'expression et l'information des habitants des quartiers prioritaires avec la publication de journaux de quartier et du bulletin En Breil.

Les **5 journaux de quartier** sont réalisés avec les habitants des quartiers prioritaires : « L'Écrit de Bellevue », « Couleur Locale » pour les Dervallières, « Malakocktail » pour Malakoff, « Mosaïque » pour Nantes Nord et « Zest » pour Bottière-Pin Sec.

Ils ont pour objectifs de favoriser localement la participation citoyenne, tisser du lien social, valoriser les membres des comités de rédaction, véhiculer une image positive et dynamique des quartiers d'habitat social et de leurs habitants et offrir une information de proximité. Chaque journal est ainsi élaboré au sein d'un comité de rédaction composé d'habitants et usagers.

Le bulletin d'information semestriel « En Breil » est réalisé par l'ensemble des professionnels travaillant sur le quartier et coordonné par l'équipe de quartier.

Coût des journaux de quartier : 50 761 €

Les dépenses liées aux agendas de quartier, qui informent les habitants des événements à venir sur les quartiers, concernent l'impression et la conception de ces agendas.

En 2018, 3 agendas pour Nantes Sud (3 x 600 € soit 1 800 €) et 2 agendas pour Malakoff (510 € pour avril/mai et 255 € pour l'été 2018 soit 765 €).

Coût des agendas de quartier : 2 565 €

Dépense globale en fonctionnement : 2 088 062 €

CONCLUSION

L'année 2018 s'est traduite par une mobilisation de moyens financiers importants au bénéfice des secteurs d'habitat social à hauteur de 30 252 242 € qui se répartissent en 10 052 498 € pour les opérations d'investissement et 20 199 744 € pour les actions de fonctionnement.

Avec 7 099 683 €, la dotation perçue en 2018 représente environ 25 % de la dépense globale de la Ville.

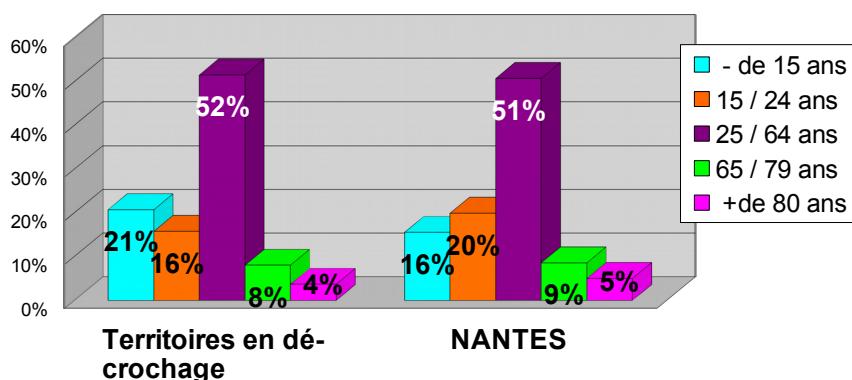
Cette dépense globale de la commune sur les sites prioritaires de 30 252 242 € synthétise l'essentiel des activités mises en place sur ces quartiers grâce aux politiques publiques municipales.

ANNEXE : DIAGNOSTIC DES QUARTIERS PRIORITAIRES NANTAIS

Des territoires d'accueil mais en perte de vitesse

- Alors que la population de la métropole a progressé de 3 % entre 2006 et 2011, **les quartiers prioritaires voient leur population stagner**, et certains comme Pin Sec ou Ranzay ont perdu plus de 15 % de la population.
- **Des territoires encore « réservoir de jeunesse »** comme Lauriers, Malakoff, Dervallières ou Bottière (avec plus de 40 % de moins de 25 ans). 1/3 des nantais de moins de 15 ans habite dans un quartier prioritaire.
- **Mais ces territoires vieillissent**, et en particulier Ranzay, Malakoff, Pin Sec. Seuls Breil et Halvêque voient leur population rajeunir. Et le vieillissement de la population âgée va s'accélérer, plus fort que sur le reste de l'agglomération avec de plus en plus de personnes âgées de plus de 80 ans vivant seules.
- **Des territoires d'accueil des immigrés**
 - 8 % d'immigrés à Nantes, un des taux les plus bas de France.
 - 2 fois plus dans les quartiers prioritaires et surtout à Malakoff et Bottière - Pin Sec où ils représentent près de 30 % de la population. C'est à Halvêque, Bout des Landes, Bout des Pavés/Chêne des Anglais, Breil et Ranzay que leur part a le plus progressé entre 2006 et 2011.

Comparaison de la répartition démographique de la population de Nantes et des quartiers prioritaires

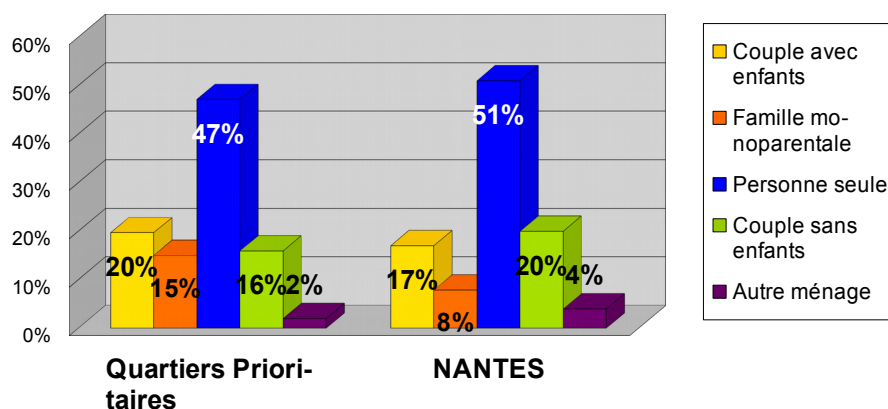


Un risque d'isolement croissant

- **2/3 des ménages constitués d'adultes vivant seuls avec ou sans enfants.**
- **Les personnes seules progressent**, plus fort que la moyenne de Nantes. Les personnes seules représentent plus de la moitié des ménages de Pin Sec, Clos Toreau, Ranzay et Boissière. C'est à Nantes Nord et à Bellevue qu'elles sont le plus nombreuses (du fait de la taille des quartiers) et progressent nettement au Clos Toreau.
- Les familles monoparentales sont 2 fois plus représentées dans les quartiers et progressent (moins vite que sur Nantes). **Elles représentent 42 % des familles avec enfants** (25 % pour Nantes) et plus de la moitié des familles de Bout des Landes ou du Breil, **devenant peu à peu le modèle familial dominant des**

quartiers. C'est à Bellevue et à Nantes Nord qu'elles sont les plus nombreuses mais au Breil qu'elles progressent le plus fort.

Comparaison de la composition familiale des ménages de Nantes et des quartiers prioritaires



Des quartiers populaires avec peu de mixité sociale

- Parmi les actifs, 3/4 d'ouvriers/employés et plus de 80 % pour Pin Sec, Dervallières et Malakoff.
- Un déficit d'attractivité et des attentes fortes en matière de tranquillité publique et de gestion du cadre de vie (Cf. Baromètre GUSP).

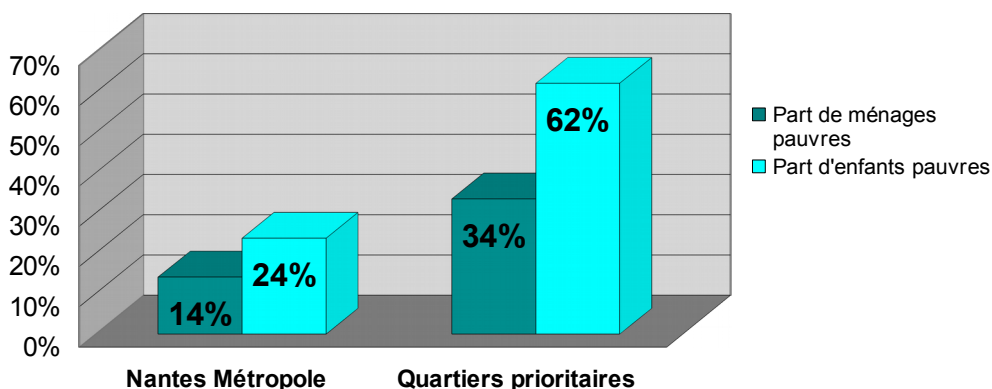
Des conditions d'emploi plus difficiles

- 21 % de chômage (Catégorie A) contre 10 pour la métropole, 3 fois plus élevé pour Dervallières et Malakoff :
 - 3 fois plus pour les jeunes de Bottière - Pin Sec. Le chômage des jeunes progresse sur Malakoff mais diminue à Halvêque. Les moins diplômés sont encore plus concernés.
 - 4 fois plus pour les seniors des Dervallières et de Malakoff, 3 fois plus pour les seniors de Bottière - Pin Sec et Bellevue. Le chômage des seniors progresse fortement au Clos Toreau, Halvêque et Port Boyer.
- 2 fois plus de chômage pour les diplômés et 1,5 fois plus de déclassement :
 - 5 fois de chômage pour les diplômés immigrés et 2,5 fois plus de déclassement. Comparés à leur voisins des territoires en décrochage, ils sont 2,5 fois plus au chômage et 1,5 fois plus concernés par le déclassement.
 - 60 % des femmes immigrées déclassées (47 % des hommes immigrés) et 40 % des femmes immigrées au chômage (20 % des hommes).
- 2 fois plus de travailleurs pauvres (17 %) : 1 salarié sur 4 des Dervallières et de Bottière - Pin Sec est travailleur pauvre.
- 1,5 fois plus contrats précaires (22 %).
- Des temps partiels plus important en particulier pour les femmes (50 % des femmes salariées des Dervallières à temps partiel et plus de 40% des femmes salariées du Breil et Bottière - Pin Sec).

Des quartiers 3 fois plus pauvres

- 38 % de la population est pauvre (vivant avec moins de 977 € par mois et par UC après prestations et impôts).
- Le revenu des 10 % les plus pauvres a progressé quasi 5 fois moins.
- Avec la crise économique, les revenus ont baissé, en particulier à Dervallières, Breil, Port Boyer et Halvêque
- Les nouveaux ménages sont plus pauvres que la moyenne des habitants.
- La pauvreté touche d'abord :
 - Les personnes seules : plus de 50 % des personnes seules de Malakoff et des Lauriers.
 - Les familles monoparentales : plus de 80 % des familles monoparentales de Ranzay, Clos Toreau, Dervallières, Bottière, Port Boyer.
 - Les enfants aux Dervallières, 60 % de la population et 80 % des enfants vivent dans un ménage pauvre.

Zoom sur la pauvreté



Des phénomènes de déqualification

- Des niveaux de formation beaucoup plus faibles, une progression moins rapide et un décrochage avec le marché de l'emploi.
- Une moindre scolarisation et en particulier pour les 18/24 ans (46 % contre 70 % à Nantes), et surtout à Malakoff, Dervallières, Breil et Bellevue.
- Une moindre réussite scolaire (35 % des élèves de 3èmes atteignent la 1ère générale ou technologique, contre 69 % pour Nantes Métropole).
- Une faible mixité sociale dans les collèges, en particulier Nantes Nord, Dervallières et Breil, et renforcée par les évitements scolaires.
- Des orientations plus courtes et professionnalisantes (à CSP équivalente des parents).

Comparaison des niveaux de formation de la population de 15 ans et + non scolarisée de Nantes et des territoires en décrochage

